

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 NOVEMBRE 2015

PRESENTS :

CHRETIEN Patrice
FORTUNA Christine
CHEVAILLIOT Yannick
CHRETIEN Mathieu
DAVIN Alexandre
DE SA Karine
DEVILLE Yannick
LAMBIN Mélanie
MASCLAUX Valéry
PREVOTEAU Denis
REPEL Delphine

ABSENT(S) : /

Suite aux récents attentats terroristes perpétrés sur Paris, le Conseil Municipal sur proposition du Maire observe une minute de silence.

Agenda d'Accessibilité Programmée

Dans le cadre des obligations réglementaires des collectivités locales en matière d'accessibilité, le conseil municipal autorise le maire a déposé l'Ad'AP tel que présenté dans le dossier.

INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME PAR LA CCNC

Le conseil municipal autorise le maire à signer, avec la Communauté de Communes du Nord Champenois, une convention concernant l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol.

FUSION 2017

Le maire relate les réunions qui se sont déroulées samedi 21 novembre avec :

- la mairie de Reims – Reims Métropole – les maires des 126 communes autour de Reims
- puis avec les maires et adjoints du canton de Bourgogne

et concernant une éventuelle fusion avec le grand Reims (CC Fismes Ardre et Vesle - CC du Nord Champenois – CC de la Vallée de la Suipe – CC Beine Bourgogne – CC des Rives de la Suipe – CC Champagne Vesle – CA Reims Métropole – CC Ardre et Chatillonnais – CC Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims)

Après en avoir délibéré le CM décide de ne pas adhérer à cette proposition mais donne un avis favorable (à 8 voix pour – 2 contre et 1 abstention) au schéma proposé par le Préfet et qui comporte : CC du Nord Champenois – CC de la Vallée de la Suipe – CC Beine Bourgogne – CC des Rives de la Suipe.

PLU

La 1^{ère} réunion de travail est reportée au 2 décembre.

LOCATION DE LA SALLE

Suite aux remarques de certains habitants concernant les nuisances dues aux locations de la salle et de l'espace mairie, les riverains seront conviés à une réunion d'échanges à ce sujet.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- ✓ Rappel : les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains
- ✓ L'entretien, la pose et la dépose des décors lumineux seront effectués par l'entreprise JOSNET
- ✓ 3 anciens candélabres ont été installés gracieusement par FME au pont – rue du Gl de Gaule et rue du 35^{ème} RI
- ✓ Vœux du maire le 15 janvier 2016 à 18h30
- ✓ Réflexion sur la salle pour accueillir les invités lors des cérémonies communales (problème de place)
- ✓ Des décorations de Noël réalisées par les enfants des écoles seront installées dans le village.
- ✓ La commission voirie bâtiment se réunira prochainement pour faire le point sur les différents travaux à réaliser (panneaux de signalisation etc...)
- ✓ La CCNC a remplacé certains radiateurs dans 2 classes à Loivre + quelques vélux.

La séance est levée à 23h00.